

# **ITW** Performance Polymers

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ IRABOND 9924 B

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit IRABOND 9924 B  
 UFI UFI: QF00-D08H-3007-4G10

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Apprêt.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers  
 Bay 150  
 Shannon Industrial Estate  
 Co. Clare  
 Ireland  
 V14 DF82  
 353(61)771500  
 353(61)471285  
 customerservice.shannon@itwpp.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

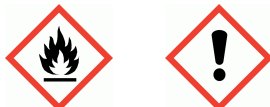
##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225  
 Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319

Dangers pour l'environnement Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## IRABOND 9924 B

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p>
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>1-(3-methoxypropoxy) propyl acetate</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 88917-22-0	Numéro CE: 618-219-0
<b>Classification</b>	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
<b>éthanol</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 64-17-5	Numéro CE: 200-578-6
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 2 - H225	
<b>BUTANE-2-OL</b>	<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 78-92-2	Numéro CE: 201-158-5
<b>Classification</b>	
Flam. Liq. 3 - H226	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H335, H336	

## IRABOND 9924 B

<b>ACIDE PHOSPHORIQUE...%</b>	<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 7664-38-2	Numéro CE: 231-633-2
<b>Classification</b> Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318	
<b>MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 108-10-1	Numéro CE: 203-550-1
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 4 - H332 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335	
<b>MÉTHANOL</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 67-56-1	Numéro CE: 200-659-6
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Acute Tox. 3 - H301 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 STOT SE 1 - H370	
<b>ACÉTATE D'ÉTHYLE</b>	<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 141-78-6	Numéro CE: 205-500-4
<b>Classification</b> Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste. Garder la personne touchée éloignée de la chaleur, des étincelles et des flammes.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, l'oxygène peut être nécessaire. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Rincer la bouche. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin immédiatement.

## IRABOND 9924 B

<b>Contact cutané</b>	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritation des yeux et des muqueuses.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** L'apparition des symptômes peut être retardée de 24 à 48 heures.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Mousse.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## IRABOND 9924 B

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Tenir les matériaux combustibles éloignés du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. Eviter tout déversement. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

**Classe de stockage** Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### éthanol

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1000 ppm 1900 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 5000 ppm 9500 mg/m<sup>3</sup>

##### BUTANE-2-OL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 300 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### ACIDE PHOSPHORIQUE...%

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 1 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 3 mg/m<sup>3</sup>

##### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 50 ppm 205 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### MÉTHANOL

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 200 ppm 260 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 1300 mg/m<sup>3</sup>

##### ACÉTATE D'ÉTHYLE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 400 ppm 1400 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

## IRABOND 9924 B

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Utiliser une aspiration générale et locale antidéflagrante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

**Mesures d'hygiène** Ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé.

**Protection respiratoire** Aucune recommandation particulière. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Solvant.
Point d'éclair	20°C Creuset fermé Setaflash.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.3%(V) Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 19%(V)
Densité relative	0.93-0.97
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	10 mPa s @ 25°C

#### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil** Ce produit contient au maximum 950 g/l de COV.

## IRABOND 9924 B

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité**                                      Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique**                              Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses**                              Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter**                              Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles**                              Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux**                              Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Brouillard d'acide phosphorique.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)**                              3 921,57

##### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)**                              85 714,29

##### Toxicité aiguë - inhalation

**ETA inhalation (gaz ppm)**                              200 000,0

**ETA inhalation (vapeurs mg/l)**                              857,14

**ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)**                              142,86

**Information générale**                              Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.

**Inhalation**    Irritant pour les voies respiratoires.

**Ingestion**    Le liquide irrite les muqueuses et peut provoquer une douleur abdominale en cas d'ingestion.

**Contact cutané**                                      Pas d'irritation cutanée utilisé comme recommandé.

**Contact oculaire**                                      Irritant pour les yeux.

#### Informations toxicologiques sur les composants

##### 1-(3-methoxypropoxy) propyl acetate

##### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)**                              500,0

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## IRABOND 9924 B

**Écotoxicité** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### éthanol

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 hours: 42mg/L (24hr) mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

**Biodégradation** Non applicable.

### Informations écologiques sur les composants

#### MÉTHYLISOBUTYLCÉTONE

#### **Persistance et dégradabilité**

MIBK - BOD-5=1.94-2.06goxygen/g

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales. Déchets classés comme déchets dangereux. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

**Classe déchet** 08 04 09

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 2924

**N° ONU (IMDG)** 2924

**N° ONU (ICAO)** 2924



## IRABOND 9924 B

N° ONU (ADN) 2924

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (BUTANOL-norm, PHOSPHORIC ACID...%)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Risque subsidiaire ADR/RID 8

Code de classement ADR/RID FC

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Etiquette IMDG 8

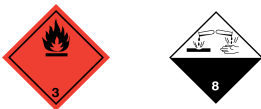
Classe/division ICAO 3

Risque subsidiaire ICAO 8

Classe ADN 3

Risque subsidiaire ADN 8

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (ADN) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-C

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes d'intervention d'urgence •3WE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 338

Code de restriction en tunnels (D/E)

## IRABOND 9924 B

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

##### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Date de révision** 10/02/2021

**Révision** 5

**Remplace la date** 06/05/2020

**Numéro de FDS** 20752

**Mentions de danger dans leur intégralité** H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H331 Toxique par inhalation.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes .

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.